

Nº de demande :
N° de reçu :

## Demande de certificat d'autorisation | CAMION-RESTAURANT

Nul ne peut recevoir un camion-restaurant sur une propriété foncière localisée dans une zone établie au règlement de zonage en vigueur autorisant l'usage commercial et où un commerce est en exploitation sans obtenir préalablement un certificat d'autorisation, conformément aux dispositions du règlement n° 142-2021.

Nul ne peut recevoir, procéder à l'installation ou permettre l'installation d'un camion-restaurant (incluant ses équipements, objets et autres éléments liés) sans obtenir au préalable un certificat d'autorisation, conformément aux dispositions du règlement 142-2021.

Seul le commerçant accueillant le camion-restaurant peut déposer une demande de certificat d'autorisation.						
Demandeur						
Nom :						
Commerce :						
Adresse :						
Téléphone :		Courriel :				
Emplacement						
Matricule :		Lot :				
Adresse :						
Périodes annuelles non consécutives (maximum 2 jours)						
Date d'installation		Date de retrait complet du camion-restaurant	Dates inconnues			
			<u>_</u>			
Faisant suite à l'obtention d'un certificat d'autorisation, toute modification aux dates déclarées dans cette demande ou pour les dates projetées inconnues, celles-ci doivent être déclarées à la Municipalité au moins 72 heures avant l'installation d'un camion-restaurant sur la propriété visée, et ce, pour chaque période d'installation.						
		ges nécessaires à son implantation				
Éclairage prévu :	Oui	Si oui, celui-ci ne peut s'apparenter à de la source lumineuse doit s'orienter de maniè	n signalisation routière et le faisceau de toute re à ne pas causer de nuisance au voisinage.	Non		
Auvent intégré :	Oui	Si, oui celui-ci ne peut dépasser la hauteur	du camion ou de la remorque.	Non		
Filage, boyau ou tout autre équipement doit parcourir le sol :	Oui	Si oui, les dispositifs doivent être recouver	ts et protégés par un équipement sécuritaire	Non		
Mise en place, à la disposition de la clientèle, d'au moins un contenant à déchet, à recyclage et à matière organique :						
Par l'exploitant ou propriétaire de l'emplacement Par l'exploitant du camion-restaurant						

Page 1|3 2023-03



Autres aménagements prévus						
V +						
Intention d'affichage	Installées, peintes ou fixées sur le camion-restaurant	Aucun affichage				
Les informations relatives au menu et aux prix des produits alimentaires, uniquement lorsque ces informations sont installées						
Les inscriptions indiquant le nom, l'adresse et le logo de l'exploitant (ou restaurateur) du camion-restaurant						
Les coordonnées téléphoniques, de même que les coordonnées de site Web ou réseaux sociaux associés à la raison sociale de l'exploitant du camion-restaurant						
Les inscriptions de type « Commandez ici » et « Recevez ici »						
Engagement						
Je m'engage à procéder au démantèlement de tout élément installé dans le cadre de l'exploitation d'un camion-restaurant et à remettre la propriété dans un bon état de propreté dans un délai de vingt-quatre (24) heures de la fin de l'utilisation du site.						
Initiales :						
Document à fournir						
Un <b>plan type</b> , à l'échelle, démontrant la localisation du camion-restaurant (incluant ses équipements, objets et autres éléments liés) durant chaque période d'installation projetée (voir page suivante).						
Tarif						
Le tarif de <b>100</b> \$ est encaissé lors de la demande de permis et n'est pas remboursable.						
Information concernant le dépôt de votre demande						
Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé et doit être déposé au Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité avec les plans et documents requis par les règlements d'urbanisme. Tous plans ou documents autres qui sont nécessaires à l'étude de la demande peuvent être exigés.						
Nous communiquerons avec vous afin de compléter la demande et de vous informer lorsque le permis ou le certificat d'autorisation sera prêt.						
Signature du demandeur						
	e les renseignement					
sont exacts et que si le permis ou le certificat d'autorisation demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter. Je comprends que cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation d'effectuer les travaux demandés.						
Date:						
Signature : (propriétaire ou procureur fondé)						

Municipalité de Rawdon

3647, rue Queen Rawdon (Québec) J0K IS0 Téléphone : (450) 834-2596 urbanisme@rawdon.ca Télécopieur : (450) 834-3031 rawdon.ca

2023-03 Page 2 | 3

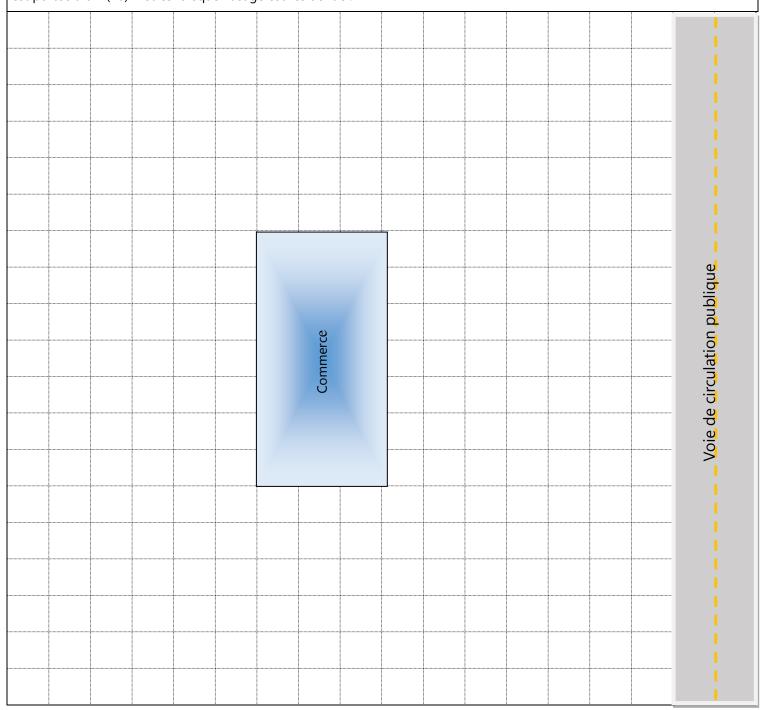


## Plan type de la localisation du camion-restaurant

En plus de l'emplacement du camion-restaurant (incluant ses équipements, objets et autres éléments liés), veuillez indiquer l'allée véhiculaire. <u>En aucun cas, l'emplacement du camion ne doit avoir pour effet d'obstruer</u> une allée d'accès, une allée de circulation ou une case de stationnement pour personne à mobilité réduite.

<u>Pour les terrains de coin,</u> le camion-restaurant ne peut se trouver dans le triangle visibilité. La longueur du segment du triangle est fixée à six (6) mètres.

Le camion-restaurant doit se trouver à une distance minimale de 3 mètres d'une limite de propriété. Cette distance minimale est portée à dix (10) mètres lorsque l'usage est résidentiel.



Téléphone: (450) 834-2596

Télécopieur: (450) 834-303 I